Notions de résilience : résilience des territoires

Novembre 2021

Les territoires sont de plus en plus vulnérables face aux risques naturels et climatiques, dans un contexte de fortes mutations économiques et sociales, et doivent réfléchir à des démarches de résilience adaptées à leur périmètre.

Constat

Les territoires doivent assurer les besoins essentiels de la population (travail, santé, alimentation, logement, énergie, déplacements…).

Ils sont confrontés :

- à de profondes transformations liées aux effets du dérèglement climatique : canicules, inondations, tempêtes …
- à des évolutions démographiques
- à l'artificialisation des sols
- à la raréfaction des ressources
- à la destruction de labiodiversité
- aux pollutions atmosphériques…

Démarche de résilience

La démarche de résilience d'un territoire doit permettre d'anticiper les perturbations et les risques qui peuvent l'affecter en analysant les vulnérabilités (économiques, sociales et environnementales) pour mieux traverser les périodes de turbulences.

Un territoire résilient peut être qualifié à travers sa capacité à :

- anticiper
- combiner des capacités de résistance et d'adaptation face aux chocs
- agir pour en atténuer les effets
- résister, rebondir, absorber les perturbations
- s'adapter, évoluer et se transformer
- apprendre et se réorganiser sur le long terme.

Afin de rendre un territoire résilient il convient donc :

- d'avoir une connaissance précise du territoire et une meilleure compréhension des aléas et de leurs évolutions potentielles
- de mieux identifier, anticiper, et réduire ses vulnérabilités
- de développer ses capacités d'adaptation aux effets du dérèglement climatique
- de trouver des solutions adaptées pour satisfaire ses besoins essentiels face au stress auquel il est soumis
- de préserver et renforcer sa capacité à fournir et bénéficier des services écosystémiques.
- de viser la restauration du bon fonctionnement des écosystèmes, en limitant les pressions à la source par une modification des pratiques et des activités sur les territoires
- de mettre en place des mesures pour limiter les pressions sur l'environnement (air, eau, sol) et sur la biodiversité.

Auteur

Patrick Guiraud



Article imprimé le 24/11/2026 © infociments.fr